



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

fritic

Ch@rte Education numérique



	<p>Règle 1 :</p> <p>À l'école, l'accès à Internet est réservé aux projets et travaux scolaires. Je demande l'autorisation à mon enseignant-e pour d'autres usages.</p>
	<p>Règle 2 :</p> <p>Sur les appareils de l'école, je télécharge des éléments uniquement avec l'autorisation de l'enseignant. Je ne fais pas d'achats.</p>
	<p>Règle 3 :</p> <p>Je garde pour moi mes informations personnelles et celles de mes amis (nom, numéro de téléphone, adresse de courriel, photo, vidéo).</p>
	<p>Règle 4 :</p> <p>Quand j'utilise du contenu trouvé sur internet, j'en indique les sources.</p>
	<p>Règle 5 :</p> <p>Je ne diffuse et ne stocke pas du contenu illégal (injures, propos racistes ou diffamatoires, contenus pornographiques) sur internet.</p>
	<p>Règle 6 :</p> <p>Je ne publie du contenu (photos, vidéos, ...) de personnes sur Internet qu'avec leur accord.</p>
	<p>Règle 7 :</p> <p>Je publie du contenu sur les plateformes scolaires uniquement avec l'accord de l'enseignant-e. Je ne modifie pas le travail réalisé par mes camarades sans leur accord.</p>

Cette charte est issue de la Charte Internet Fritic (<https://www.fritic.ch/fr/prestations/chrte-internet>).

Elle se base sur la politique d'usage du canton de Fribourg (<https://www.fritic.ch/fr/politique-usage>).

Par leur signature en bas de page, les élèves s'engagent à respecter ces règles, les parents à en prendre connaissance.

Prénom de l'élève :	Date et signature des parents :